

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 2022.45

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	25	Pour :	25
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 29 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** Mme Valérie VIGNE pouvoir à Mme Nelly DENES, Mme Annette BALAGUE pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Patrick DUBLIN, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC MUNICIPAL - AVENANTS AU MARCHE**

**Exposé :**

Par délibération n°2021.63 en date du 17 juin 2021, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le marché de travaux relatif au lot n°2 Espaces verts et mobilier urbain dans le cadre de l'aménagement du parc municipal (2021.04) avec la société PEPINIERES DU LANGUEDOC pur un montant de 244 539.60 € HT.

Par délibération n°2021.83 en date du 13 juillet 2021, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le marché de travaux relatif au lot n°1 Voiries et réseaux divers avec la société THOMAS & DANIZAN pour un montant de 166 672 € HT. Des avenants en plus-value et prolongeant les délais d'exécution ont été actés par délibération n°2022.22 en date du 8 mars 2022.

Afin de clôturer le lot n°1 Voiries et réseaux divers, il est nécessaire de prolonger la durée du marché. En effet, pour le lot 2 le début de réalisation de l'espace gradins de la Noria côté nord s'est révélé non conforme au dossier du marché. La maîtrise d'œuvre a dû établir des propositions complémentaires permettant de répondre aux attentes initiales telles que prévues au marché, ce qui a conduit à un retard d'exécution. Dans ce cadre, la fin des travaux du lot 1 étant tributaires du lot 2, le délai d'exécution du lot n°1 VRD doit être prolongé jusqu'au 15 avril 2022.

Cela fait l'objet du présent avenant qui est proposé à l'approbation du Conseil municipal.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n°2021.63 en date du 17 juin 2021 attribuant le lot n°2 Espaces verts et mobilier urbain dans le cadre de l'aménagement du parc municipal,

Vu délibération n°2021.83 en date du 13 juillet 2021 attribuant le lot n°1 VRD,

Vu la délibération n°2022.22 en date du 8 mars 2022 approuvant les différents avenants,

Vu les éléments transmis par la maîtrise d'œuvre,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1 :** d'approuver la prolongation du lot n°1 VRD jusqu'au 15 avril 2022.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer cet avenant.

Le Maire



Gérard ANDRE